



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Menuisier de fabrication bois et dérivés

Niveau V

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	1/34

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Menuisier de fabrication bois et dérivés

Sigle du titre professionnel : MFBD

Niveau : V

Code(s) NSF : 234s - Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles-

Code(s) ROME : H2202

Formacode : 22416

Date de l'arrêté : 22/08/2016

Date de parution au JO de l'arrêté : 07/09/2016

Date d'effet de l'arrêté : 25/10/2016

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	3/34

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant de 3 ans d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	4/34

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MFBD

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Installer et ajuster des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.</p> <p>Assurer une fabrication de produits en série.</p> <p>Contrôler et conditionner des produits fabriqués.</p> <p>Produire des pièces d'ouvrages menuisés sur machines-outils.</p> <p>Contrôler et stocker des pièces d'ouvrages menuisés.</p> <p>Assembler des pièces usinées.</p> <p>Equiper et monter des ouvrages assemblés.</p>	07 h 20 min	<p>A partir d'une fiche de fabrication, le candidat positionne et règle les outils de coupes et l'ensemble des équipements de sécurité sur la machine-outil, il effectue une pièce d'essai selon les processus et conditions fixées (durée : 20 minutes).</p> <p>Le candidat assure une fabrication de produits en série et de pièces en termes de quantité, qualité et délais. Il contrôle, codifie, conditionne et stocke sa production.</p> <p>A partir de documents de travail, il assemble les pièces préalablement usinées. Il monte, équipe et vérifie le fonctionnement des portes, fenêtres ou meubles.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Effectuer la maintenance préventive des machines-outils bois.</p> <p>Installer et ajuster des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.</p>	00 h 20 min	<p>A partir de documents de travail, de la pièce d'essai issue de la mise en situation et face à une machine, l'entretien porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le positionnement et réglage de l'outil de coupe sur la machine. - Le changement et réglage des équipements ou outils de coupe machines. - L'entretien de premier niveau (graissage, entraîneur, éléments mobiles de la machine,...).
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans Objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans Objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Durée de 10 minutes. L'entretien porte sur la représentation qu'a le candidat du comportement professionnel attendu dans le secteur.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	08 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	5/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Certaines machines-outils sont pré-réglées (Toupies, Mortaiseuse, tenonneuse).

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Précisions pour le candidat VAE :

Sans objet

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Fabriquer des produits en série					
Effectuer la maintenance préventive des machines-outils bois.	Le changement des équipements et des outils de coupe machines respecte les procédures établies en toute sécurité. Le réglage des équipements et des outils de coupe machines respecte les procédures établies en toute sécurité.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	6/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Installer et ajuster des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.	Le choix des outils de coupes respecte les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...). Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...). Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies. La pièce d'essai satisfait au contrôle (dimensions, géométrie).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer une fabrication de produits en série.	Les opérations de profilage, sont conformes aux documents de fabrication. Les fiches suiveuses sont correctement renseignées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôler et conditionner des produits fabriqués.	La codification des produits est conforme au suivi de production. Le conditionnement des produits est conforme au cahier des charges.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer des pièces d'ouvrages menuisés					
Installer et ajuster des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.	Le choix des outils de coupes respecte les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...). Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...). Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies. La pièce d'essai satisfait au contrôle (dimensions, géométrie).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Produire des pièces d'ouvrages menuisés sur machines-outils.	Les opérations de corroyage sont conformes aux documents de fabrication. Les opérations d'usinage, sont conformes aux documents de fabrication. Les opérations de profilage, sont conformes aux documents de fabrication.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	7/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Contrôler et stocker des pièces d'ouvrages menuisés.	Les dimensions des pièces usinées sont conformes aux documents de fabrication. La géométrie des pièces usinées est conforme aux documents de fabrication. Les fiches de contrôle sont correctement renseignées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer l'assemblage et le montage d'ouvrages menuisés					
Assembler des pièces usinées.	L'assemblage (collage, affleurage, ponçage,...) et le calibrage respecte le cahier des charges. Le nettoyage de l'ouvrage est effectué : absence de colle et de traces diverses. L'état de surface est compatible avec la finition à recevoir.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Equiper et monter des ouvrages assemblés.	La pose des équipements (joints d'étanchéité, organes de rotation, condamnation ou rotation) est effectuée et répond aux critères de performances attendus. Le réglage des jeux fonctionnels, des volumes de remplissage (panneaux, verre,...) est conforme aux préconisations et aux réglementations en vigueur.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	8/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Assembler des pièces usinées.
	Assurer une fabrication de produits en série.
	Contrôler et conditionner des produits fabriqués.
	Contrôler et stocker des pièces d'ouvrages menuisés.
	Effectuer la maintenance préventive des machines-outils bois.
	Equiper et monter des ouvrages assemblés.
	Installer et ajuster des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.
	Produire des pièces d'ouvrages menuisés sur machines-outils.

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MFBD

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury apprécie les réalisations produites par le candidat pendant la mise en situation.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Pour la compétence "Installer et ajuster les outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées" évaluée en début de session.

Le surveillant doit s'assurer, après chaque prestation candidat, que le démontage des outils, porte-outils, éléments mécaniques et équipements complémentaires de la machine soit effectué par le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	9/34



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Menuisier de fabrication bois et dérivés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	11/34

CCP

Fabriquer des produits en série

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Contrôler et conditionner des produits fabriqués. Installer et ajuster des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées. Assurer une fabrication de produits en série.	02 h 15 min	Sans objet
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Installer et ajuster des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées. Effectuer la maintenance préventive des machines-outils bois.	00 h 45 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	13/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

A partir d'un dossier technique, le candidat effectue les pointages machines et assure une fabrication de produits en série en termes de quantité, qualité et délais. Il contrôle et conditionne sa production.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

A partir d'une fiche de fabrication et face à une machine, l'entretien porte sur :

1. Le positionnement et le réglage d'un outil de coupe sur une toupie verticale.
2. Le changement et le réglage des équipements sur une toupie verticale.
3. L'entretien de premier niveau sur une toupie verticale.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	14/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer des produits en série

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Pendant la mise en situation, le jury observe le candidat.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	15/34

CCP

Fabriquer des pièces d'ouvrages menuisés

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Contrôler et stocker des pièces d'ouvrages menuisés. Produire des pièces d'ouvrages menuisés sur machines-outils. Installer et ajuster des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.	03 h 00 min	Sans objet
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	17/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

A partir d'un dossier technique, le candidat effectue les pointages machines et assure une fabrication de pièces en termes de quantités, qualité et délais. Il contrôle et stocke sa production.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	18/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer des pièces d'ouvrages menuisés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Pendant la mise en situation, le jury observe le candidat.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	19/34

CCP

Effectuer l'assemblage et le montage d'ouvrages menuisés

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assembler des pièces usinées. Equiper et monter des ouvrages assemblés.	02 h 45 min	Sans objet
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Equiper et monter des ouvrages assemblés.	00 h 15 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	21/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

A partir de documents de travail, le candidat assemble des pièces préalablement usinées.
Il monte, équipe et vérifie le fonctionnement de l'ouvrage menuisé.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Face à un poste de montage, l'entretien porte sur le réglage et l'utilisation en sécurité d'une machine portative.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	22/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Effectuer l'assemblage et le montage d'ouvrages menuisés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Pendant la mise en situation, le jury observe le candidat.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	23/34

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Menuisier de fabrication bois et dérivés

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Une zone « parc machines » dédiée à l'usinage des pièces avec systèmes d'aspiration et de filtration des poussières intégrés.</p> <p>Une zone dédiée à l'assemblage des pièces avec mise à disposition de systèmes d'aspiration mobiles au poste de travail.</p> <p>Une zone dédiée au montage des ouvrages avec mise à disposition de systèmes d'aspiration mobiles au poste de travail.</p>	<p>Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les locaux sont équipés en alimentation en air comprimé et électrique pour le fonctionnement des machines collectives ou individuelles.</p> <p>Les aires de travail devront être suffisamment éclairées, dégagées et espacées les unes des autres. Prévoir les zones de circulation.</p>
Entretien technique	<p>Une zone dédiée à l'usinage des pièces avec systèmes d'aspiration et de filtration des poussières intégrés.</p>	<p>Les locaux sont équipés en alimentation en air comprimé et électrique pour le fonctionnement des machines collectives ou individuelles.</p> <p>Les aires de travail devront être suffisamment éclairées, dégagées et espacées les unes des autres. Prévoir les zones de circulation.</p>
Entretien final	<p>Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.</p>	<p>Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Le local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	25/34

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Une zone « parc machines » dédiée à l'usinage des pièces avec systèmes d'aspiration et de filtration des poussières intégrés. Une zone dédiée à l'assemblage des pièces avec mise à disposition de systèmes d'aspiration mobiles au poste de travail. Une zone dédiée au montage des ouvrages avec mise à disposition de systèmes d'aspiration mobiles au poste de travail.	8	Certaines machines sont pré-réglées lors de l'épreuve.
Machines	1	Scie à panneaux. Scie à format. Dégauchisseuse. Raboteuse. Mortaiseuse (chaîne, bédane ou mèche). Tenonneuse. Plaqueuse de chants (fixe ou portative). Multibroches (Perçage : des boîtiers de charnières, plaques de montage, ferrures d'assemblage et goujons). Toupie équipée d'un entraîneur. Toupie équipée d'un entraîneur.	8	Le parc machines est mutualisé. Toutefois pour des raisons de sécurité et de modalité les machines doivent être utilisées à tour de rôle par les candidats.
Outils / Outillages	1	Paumelleuse. Affleureuse. Défonceuse.	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	26/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<p>Fraiseuse à domino.</p> <p>Perceuse visseuse.</p> <p>Ponceuse orbitale rotative.</p> <p>Aspirateurs Classe M.</p> <p>Cloueur agrafeuse pneumatique (pointes de 16 à 32 mm et agrafes de 18 à 28 mm).</p> <p>Lot de mèches carbure droite et chanfrein pour défonceuse et affleureuse.</p> <p>Lot de 2 serre-joints dormants.</p> <p>Lot de 6 serre-joints.</p> <p>Presse à ruban.</p> <p>Lot outils de réglage et contrôle (Règle de toupilleur, règleur HEBOR, jauge de profondeur, pied à coulisse 1/100eme, réglers, rapporteur d'angle).</p> <p>Lot outils (Crayon mine tendre, craie, ruban 3m, double-mètres pliant, jeu de ciseaux à bois, scie égoïne coupe fine, monture de scie à métaux, couteau à lame rétractable, maillet caoutchouc, marteau de menuisier, tournevis porte-embouts 1/4" magnétique, jeu d'embouts de vissage assortis, jeu de clés mâles 6 pans, tenaille russe, brosse plate nylon,...).</p> <p>Gabarit de perçage et mèche avec butée pour fiche à visser diamètre 9 mm</p> <p>Pince coupe-joint pour joint périphérique</p>		
	1	<p>Porte-outils à rainer extensible à plaquettes carbure interchangeable.</p> <p>Porte-outils à feullurer extensible à plaquettes carbure interchangeable.</p> <p>Porte-outils pour portes de meuble profil carbure interchangeable.</p> <p>Porte-outils pour portes de meuble contre-profil carbure interchangeable.</p> <p>Porte-outils chanfrein 45° à plaquettes carbure interchangeable.</p> <p>Porte-outils à géométrie variable avec tête multi-profils (standard, corniche, 1/4 rond) carbure</p>	8	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	27/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		interchangeables. Lames scie alésage de 50 mm trait de scie 2 mm. Mèches carbure Ø 5, 7, 8, 20 et 35 mm.		
Équipements	1	Rayonnage horizontal pour pièces courtes usinées. Rayonnage vertical avec séparateur pour pièces longues usinées. Table pour ponçage / égrenage.	8	Sans objet
	1	Servante d'atelier avec organisateur et coffre de rangement.	1	Sans objet
	1	Table pour montage.	2	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Lunettes de protection. Bouchons d'oreille à usage unique. Masque jetable pliable classe FFP2. Gants manutention. Chaussures de sécurité	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Lot de quincailleries bâtiment (Fiches, paumelles, serrures,...). Lot de quincailleries agencement (Ferrures d'assemblage, charnières invisibles, poignées,...). Lot de consommables (Vis, pointes, colles, mastics, chiffons,...). Lot d'étiquettes autocollantes. Lot de bois et matériaux dérivés.	8	Voir dossier organisateur du DTE TP
Documentations	1	Fiches sécurité machine.	8	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	28/34

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Menuisier de fabrication bois et dérivés est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

MENUISIER DE FABRICATION BATIMENT AMEUBLEMENT. Arrêté du 02/08/2011		Menuisier de fabrication bois et dérivés Arrêté du 22/08/2016	
CCP	Fabriquer des éléments et des meubles en panneaux dérivés du bois	CCP	Aucune correspondance
CCP	Fabriquer des meubles et des ensembles menuisés en bois massif	CCP	Aucune correspondance
CCP	Produire en série des meubles et des ensembles menuisés	CCP	Aucune correspondance
CCP	Aucune correspondance	CCP	Fabriquer des produits en série
CCP	Aucune correspondance	CCP	Fabriquer des pièces d'ouvrages menuisés
CCP	Aucune correspondance	CCP	Effectuer l'assemblage et le montage d'ouvrages menuisés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	29/34

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RC	TP-00462	05	07/09/2016	07/09/2016	31/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

